

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Stabilisation des taux de crédit immobilier en juin, mais pour combien de temps ?

Paris, le 9 juin 2011 – Comme le mois dernier, la Banque centrale européenne a laissé inchangé son taux de refinancement à 1,25 %. Du côté des taux de crédit immobilier, les banques ont également opté pour la stabilité en ce mois de juin, marqué par une baisse de l'OAT 10 ans. Une accalmie positive pour les emprunteurs mais qui ne pourrait être que de courte durée.

Conformément aux attentes, la Banque centrale européenne a opté pour le *statu quo*, non sans laisser la possibilité de remonter son taux de refinancement très prochainement, notamment en raison des risques inflationnistes.

La stabilité est également de mise pour les taux de crédit immobilier en juin : 65 % des banques partenaires de Meilleurtaux laissent leurs taux inchangés, quand 20 % procèdent même à des baisses (jusqu'à 0,22 point pour certaines), un record depuis plus de six mois. Seules 15 % d'entre elles augmentent encore leurs taux, de 0,15 point en moyenne.

Ceci s'explique par la baisse importante de l'OAT 10 ans – taux des emprunts d'Etat français devenus plus attractifs pour les investisseurs en raison de la situation économique des Etats périphériques - qui a atteint 3,35 % le 6 juin (contre 3,80 % le 11 avril pour rappel, mais 3,42 % le 9 juin), revenant ainsi au même niveau que début janvier 2011.

« Après 6 mois de hausse, les banques profitent de la baisse de l'OAT pour stabiliser leurs taux de crédit, voire pour certaines – celles qui les avaient beaucoup augmentés ces derniers mois – pour les réajuster afin de rester compétitives. Toutefois, cette stabilisation ne permet pas de conclure à la fin de la tendance haussière qui a déjà conduit à un renchérissement des taux plus d'un demi-point depuis janvier » explique Sandrine Allonier, responsable des études économiques chez meilleurtaux.com.

#### Evolution des conditions de crédit

Janvier 2011	15 ans	20 ans	25 ans
<b>Meilleur taux constaté*</b>	<b>3,15 %</b>	<b>3,40 %</b>	<b>3,50 %</b>
<b>Taux moyen*</b>	<b>3,65 %</b>	<b>3,85 %</b>	<b>4,00 %</b>
Mensualité pour un crédit de 200 000 €**	1 445 €	1 196 €	1 056 €
Coût total du crédit**	60 017 €	87 090 €	116 700 €

Juin 2011	15 ans	20 ans	25 ans
<b>Meilleur taux constaté*</b>	<b>3,82 %</b>	<b>3,98 %</b>	<b>4,13 %</b>
<b>Taux moyen*</b>	<b>4,15 %</b>	<b>4,40 %</b>	<b>4,55 %</b>
Mensualité pour un crédit de 200 000 €**	1 494 €	1 255 €	1 117 €
Coût total du crédit**	69 000 €	101 100 €	135 200 €

Source : Meilleurtaux

\*hors assurance \*\*calculs sur la base du taux moyen

#### À propos de Meilleurtaux – [www.meilleurtaux.com](http://www.meilleurtaux.com)

Depuis sa création en 1999, Meilleurtaux conseille les particuliers à la recherche d'un crédit immobilier. Il les met en relation avec les établissements bancaires susceptibles de leur accorder la meilleure solution de financement (taux du crédit, assurance de prêt, etc.), compte tenu de leur profil et de leur projet. L'offre de Meilleurtaux s'est étendue aux autres crédits et à l'assurance. Les services sont accessibles à partir du site Internet [www.meilleurtaux.com](http://www.meilleurtaux.com), via les plates-formes téléphoniques, ou auprès de l'une des 145 agences à Paris et en région.

#### Contacts presse

Sandrine Allonier/Franck Lethorey  
Tél. : 01 41 97 98 67/ 01 41 97 99 14  
[communication@meilleurtaux.com](mailto:communication@meilleurtaux.com)